

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2011

Présents : BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	Aimé SOUMET	à	Jean-Louis VALIANI
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Philippe GARROTE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Yves TOURAINE, Dolores CABELLO, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE.

RAPPORT N°111220-30-DIV

SIEGE DE LA CCPO : CONTROLE D'ACCES

M. GAILLAT précise qu'afin de palier à des problèmes de sécurité et des difficultés d'accès dans les locaux du siège de la CCPO en dehors des horaires d'ouverture notamment pour des réunions en soirée, il est prévu d'installer un contrôle d'accès avec système d'appel depuis le sas d'entrée.

Il s'agira d'une platine équipée de 4 boutons d'appel reliés à des postes téléphoniques qui seront installés dans les locaux suivants : accueil, hall du 1^{er} étage, salle du Conseil communautaire, salle de réunion du 3^e étage.

Après avoir identifié l'interlocuteur, la personne ayant pris l'appel pourra déclencher l'ouverture de la gâche électrique de la porte vitrée du sas d'entrée.

Le coût du matériel est estimé à 1 000 € HT environ, la mise en place étant réalisée par nos services techniques.

Les crédits sont disponibles au Budget Général, section Investissement (opération n° 381)

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la dépense correspondante
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 décembre 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT